

**LA PAROLE À ... Jacques Bezençon, Préfet
Membre du Comité**

**DEUX DECIS D'ODYSSEE –
PLAN DIRECTEUR REGIONAL**

Que peuvent avoir en commun le spectacle que nous avons vu en septembre passé et cette démarche plus administrative qu'est la mise en chantier du Plan directeur régional ?

Durant ce dernier mois de septembre, il a été offert aux habitants de nos communes ce magnifique spectacle « Deux décis d'Odyssee ». Une équipe d'auteur, de compositeur, de metteur en scène et d'acteurs ont eu la géniale idée de créer un spectacle itinérant. Une vingtaine de personnes ont assuré le spectacle et plus de trois mille spectateurs l'ont vécu tout au long de ce périple à travers le district. L'objectif des initiés consistait à donner la possibilité à chacune et chacun de prendre conscience de l'existence de cette nouvelle région qui n'est pas qu'une circonscription administrative.

Avec leur adhésion massive à la création de l'ARCAM, les communes et leurs autorités ont donné une belle preuve de leur volonté de donner à notre nouveau district une identité et une cohésion forte entre les différentes régions.

Cet effort, si ce devait en être un, est loin d'être terminé.

Nous avons en perspective ce magnifique chantier du Plan Directeur Régional. Comparé à « Deux décis d'Odyssee », les proportions seront inversées. Nous aurons certainement moins de spectateurs, par contre les acteurs se compteront par centaines. L'objectif est au fond de même nature, faire un pas de plus vers cette cohésion qui est indispensable à une région forte.

La production, les metteurs en scène, les premiers acteurs (comprenez le Comité de pilotage) sont en place. Cette équipe va donner l'impulsion à cette œuvre commune qui devrait mobiliser, motiver les autorités communales. C'est là que les centaines d'acteurs doivent jouer leur rôle, prendre une part active dans le cadre des contacts et des sollicitations qui ne manqueront pas. Voilà une belle occasion de participer, d'affirmer le rôle que chaque commune peut jouer dans cette magnifique région du district de Morges.

Le spectacle « Deux décis d'Odyssee » était par nature éphémère, il nous laisse de magnifiques souvenirs. Le Plan Directeur Régional n'est certes pas un spectacle; il n'empêche que les acteurs qui le créeront peuvent être assurés que leur œuvre contribuera à l'unité du district et les guidera pour son harmonieux développement.

Formation aux communes : Premier bilan

L'ARCAM vient d'achever son premier programme de formation destiné aux communes.

Avec des sujets aussi divers que la filière bois, la fusion de communes, la loi sur l'appui au développement économique, la gestion du personnel et les femmes en Municipalité, ce programme a permis d'intéresser le plus grand nombre de personnes, qu'elles soient élues ou employées communales.

Même si la fréquentation fut très fluctuante selon les thèmes, ce fut des soirées instructives et les échos qui nous sont parvenus nous motivent à renouveler l'opération l'année prochaine.

A ce titre, le programme ne sera finalisé qu'au début du printemps. Dès lors, si vous souhaitez qu'un sujet soit particulièrement traité, n'hésitez pas à contacter le bureau pour annoncer vos idées ou vos besoins.

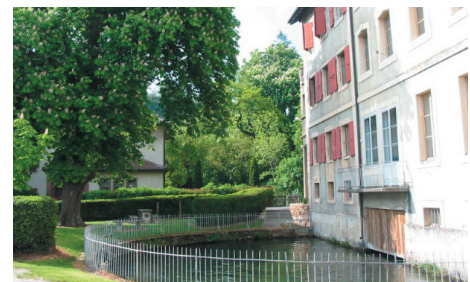
**Le développement touristique
du district est en marche !**

L'adoption du règlement intercommunal sur la taxe de séjour et les résidences secondaires par les Conseils délibérants est un succès et le comité de l'ARCAM vous remercie de la confiance et du soutien rencontré sur ce dossier. A mi-décembre, 56 sur les 66 communes du district ont adopté ce règlement. Sur les 10 communes qui n'ont pas soumis ce préavis à leur Conseil, sept le feront au début 2011.

Commission Tourisme

Sur la base de ce quasi plébiscite et pour mettre en œuvre ce règlement, le comité de l'ARCAM a nommé les membres de la Commission Tourisme qui débutera ses activités l'année prochaine et qui sera présentée dans le prochain numéro de l'ARCAM info.

Il est cependant important de préciser d'ores et déjà que le rôle de cette commission est de coordonner les offices de tourisme, de gérer le fonds régional d'équipements (FEM) généré par les nouvelles taxes et de participer à l'élaboration d'un plan stratégique de développement du tourisme sur l'ensemble du district. En effet, sur ce dernier point, une étude sera mandatée à un bureau spécialisé dans le courant de l'année 2011. Comme le prévoit la loi sur l'appui au développement économique, cette étude sera financée à hauteur de 80% par le SELT via une participation de la LADE.



Rue Neuve 1 - CP 77
1304 Cossonay

☎ 021-862.22.75

☎ 021-862.22.77

💻 info@arcam-vd.ch

www.arcam-vd.ch

L'ARCAM au Comptoir de Morges : à la rencontre du tissu économique régional

Comme chaque année, l'ARCAM tient un stand dans le cadre d'une exposition régionale.

Après Aubonne et Cossonay, c'est au sein du Comptoir de Morges que nous nous sommes installés.

Cette manifestation, qui a repris son activité depuis 5 ans, met en valeur la diversité du tissu économique local et donne l'occasion à de nombreux commerçants de mettre en évidence leur production.

Comme à chaque fois, c'est l'occasion pour l'ARCAM de se présenter aux visiteurs, d'expliquer les prestations que nous fournissons et les projets sur lesquels nous travaillons.

Ces contacts, tant avec les visiteurs qu'avec les autres exposants, sont à chaque fois enrichissants et nous pouvons que nous réjouir de réitérer cette opération l'année prochaine, cette fois dans le cadre de l'Expo de Cossonay.



L'ARCAM en ligne : un site efficace et évolutif

Depuis fin septembre, le site de l'ARCAM est en ligne.

Conçu volontairement de manière simple et efficace, il vise à informer tout visiteur de l'existence de l'association et de ses prestations.

Le site est structuré de la même manière que fonctionne le bureau opérationnel de l'ARCAM : les trois secteurs d'intervention (promotion économique, développement régional et aménagement du territoire) sont mis en évidence et on y trouve les principales informations sur chacun d'entre eux.

Parallèlement, les deux domaines transversaux que sont l'administration et la communication de l'association font également l'objet d'une présentation.

Au-delà des informations factuelles qu'il contient, ce site souhaite également devenir une vitrine photographique de la région en présentant, via une galerie d'images, des lieux représentatifs ou insolites de la région. Si vous disposez de tels clichés et que vous êtes disposés à les partager avec le plus grand nombre, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Indiquons enfin que ce site se veut évolutif, tant au niveau des informations qu'il contient que sur ses modalités pratiques. Les mises à jour sont effectuées régulièrement, par le bureau opérationnel.

Plan directeur régional : les travaux débutent !

D'après le Plan Directeur Cantonal entré en vigueur en 2008, les régions doivent entamer la réalisation ou l'adaptation des planifications directrices régionales avant 2013.

Les travaux, pour réaliser le plan directeur régional du district de Morges, débutent officiellement au mois de décembre. Cet outil d'aménagement du territoire est essentiel aux communes du district de Morges pour traiter les thématiques qui ont un impact territorial qui va au-delà de leurs limites administratives. En effet, certaines problématiques ne peuvent plus être traitées uniquement à l'échelle communale. Nous pensons par exemple à la gestion des transports publics, de l'urbanisation et des équipements, la préservation d'espaces naturels et ruraux ou encore à la maîtrise du trafic individuel. Une vue d'ensemble s'impose, pour atteindre des solutions efficaces et transversales pour tous les acteurs concernés.

Un PDR vise donc à :

- prendre conscience des enjeux régionaux, forces, faiblesses et spécificités à faire valoir auprès du canton;
- mieux maîtriser les risques créés par divers facteurs supra-communaux;
- fixer une vue d'ensemble fiable des buts à poursuivre, des problèmes à résoudre et des tâches concrètes à accomplir à l'échelon régional, parallèlement aux tâches incombant à chaque commune;
- maintenir et soutenir le développement du tissu économique ;
- faciliter l'adoption des plans d'affectation communaux dans la mesure où ils ont été coordonnés en amont;
- servir d'élément fédérateur pour renforcer l'identité régionale.

L'ARCAM est l'organe qui s'occupera de coordonner la réalisation de ce travail de longue haleine, en étroite collaboration avec les communes, la société civile du district et les instances cantonales.

Un comité de pilotage, composé entre autres de représentants politiques des secteurs ARCAM, s'occupera de la direction des travaux.